

2011

RAPPORT D'ACTIVITÉ



DIRECCTE
ILE-DE-FRANCE

DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE
LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI



www.idf.direccte.gouv.fr

EDITORIAL

L'année 2011 a été une année charnière importante pour la DIRECCTE Ile-de-France dans un contexte économique en demi-teinte; année de consolidation des acquis d'abord : créée en juillet 2010, la DIRECCTE est une direction récente dans le paysage administratif francilien.

Elle a cependant été en capacité de mener des actions dans tous les domaines qui sont les siens: pour cela ses trois pôles (Travail, emploi/entreprises/économie, concurrence), ses huit unités territoriales, mais aussi, s'agissant de la protection des consommateurs, les 8 DDPP rattachés aux préfets de département ont su se mobiliser pour porter les politiques publiques au cœur de la vie des franciliens: la lutte contre le chômage, l'insertion professionnelle, l'accompagnement des entreprises et des secteurs d'activité en mutation, le développement de la compétitivité et de l'innovation, la qualité du dialogue social, l'effectivité du droit du travail, la lutte contre les pratiques abusives ou restrictives de concurrence, la métrologie légale, et de manière plus générale le renforcement des partenariats pour une action publique plus efficace également.

L'année 2011 a par exemple vu la signature d'un plan régional de santé au travail, d'une charte régionale de l'export, d'un contrat d'objectifs et de moyens de l'apprentissage, de la nouvelle version de la convention tripartite de sécurisation des parcours professionnels, mais aussi la mise en place des comités stratégiques des filières (automobile et aéronautique)...

D'autre part, la participation au projet du Grand Paris sous l'égide du Préfet de région constitue une occasion privilégiée de mobiliser tous les services de la DIRECCTE pour faciliter la réalisation de ce projet majeur pour la région et ses habitants.

Le déménagement du siège de la DIRECCTE et du siège de l'unité territoriale de Paris à Aubervilliers durant l'été 2011 a constitué un défi collectif qui a fortement mobilisé toutes les équipes, notamment les équipes du secrétariat général, et demandé des efforts importants à tous les agents concernés: qu'ils en soient remerciés.

Laurent VILBOEUF

SOMMAIRE

Politiques du travail, p.4

Entreprises, économie, emploi, p.7

Concurrence, consommation et métrologie, p.13

Soutenir l'action des services au quotidien, p. 14

Etudes, statistiques et évaluation, p. 15

LA DIRECCTE EN CHIFFRES EN 2011

1 684 agents

161 sections d'inspection du travail réparties dans les unités territoriales

123 M€ de montant FSE programmés

79,1 M€ de budget d'intervention, 25 M€ de crédits de fonctionnement, 85,25 M€ de crédits de personnel

1 550 payes

Plus de 1 000 PME accompagnées dans leur développement

1 608 M€ de dépenses consenties en matière d'emploi et de formation professionnelle

44 000 contrôles effectués par l'inspection du travail

76 137 ruptures conventionnelles homologuées

212 organismes agréés en métrologie

80 indices de pratiques anticoncurrentielles reçus

L'ANNÉE 2011 AU FIL DE L'EAU...

1er janvier	Démarrage du nouveau système financier et comptable de l'Etat: Chorus
1er mars	Création de la section de lutte contre le travail illégal à l'UT 95
7 avril	Etats Généraux de l'Emploi avec l'UT 93
5 mai	Journée de l'entrepreneuriat à l'UT 94
10 mai	Réunion de lancement du dialogue social territorial à l'UT 95
15 et 16 mai	Forum de l'Alternance avec l'UT 75
17 mai	Colloque de la Gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT) en Ile-de-France
22 juin	20ème anniversaire des Conseillers du salariés avec l'UT 77
28 juin	Séminaire d'information sur le contrat en alternance avec l'UT 78
Fin juillet	Déménagement du siège de l'UT 75 et du siège de l'unité régionale au Millénaire
22 septembre	1ères rencontres intersyndicales sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sur le parvis de la Défense avec l'UT 92
27 septembre	3ème Forum pour l'emploi des Jeunes avec l'UT 93
28 septembre	Signature de la nouvelle convention tripartite sur la sécurisation des parcours professionnels et la consolidation de l'emploi en Ile-de-France
3 octobre	Ouverture du site intranet
4 octobre	Séminaire sur les conventions de revitalisation: état des lieux franciliens
6 octobre	Réunion des cadres du pôle C (DIRECCTE, DRIAAF et DDPP)
18 octobre	Conférence de presse sur les 1ères réalisations du fonds Revital'emploi
18 octobre	Signature de l'accord UIMM pour les salariés de la métallurgie (FNE-Formation) entre l'Etat - OPCAIM - UIMM avec l'UT 77
8 novembre	Signature du COM apprentissage
14 novembre	Arrivée du nouveau directeur de la DIRECCTE Ile-de-France
15 novembre	Colloque du Comité d'Histoire «René Viviani, 1er Ministre du Travail et de la Prévention»
17 novembre	Colloque «Expertise CHSCT et risques psychosociaux»
23 novembre	Ouverture du site internet de la DIRECCTE
9 décembre	Séminaire régional sur l'égalité professionnelle

Politiques du Travail (Pôle T)

AMELIORER LA QUALITE DE L'EMPLOI ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Le Pôle Travail de la DIRECCTE pilote et met en œuvre la politique du travail de l'Etat en région. Il regroupe en particulier l'inspection du travail et les services mettant en œuvre le pilotage du travail (renseignement du public, services d'appui aux agents de contrôle, contrôle des accords, élaboration et suivi des plans régionaux type PRST).

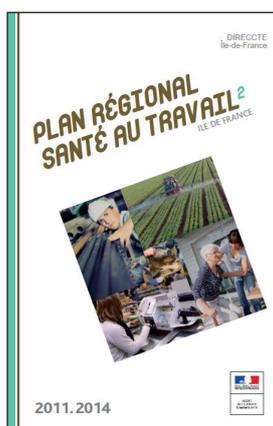
Il a vocation à contrôler le respect de la législation du travail, à garantir la protection des salariés et animer le dialogue social régional.

1/ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'amélioration de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des salariés et la prévention des risques restent une préoccupation majeure pour la DIRECCTE et le premier thème de contrôle de l'inspection du travail.

En 2011, les agents de contrôle sont restés fortement impliqués notamment dans les contrôles des chantiers du bâtiment et des travaux publics et sur la prévention des risques chimiques et CMR (cancérogènes mutagènes et reprotoxiques). Les travaux de retrait de matériaux contenant de l'amiante ont continué aussi à mobiliser les services : examen de plans de retrait, contrôles de chantiers de désamiantage,....

La DIRECCTE coordonne le **plan régional de santé au travail 2011-2014 (PRST 2)** qui est élaboré avec les partenaires sociaux et les préventeurs régionaux et validé par le comité régional de prévention des risques professionnels (CRPRP).



L'accent a été mis en 2011 sur les thématiques risques psycho-sociaux (RPS) et troubles musculo squelettiques (TMS) pour lesquels

les services de contrôles sont de plus en plus sollicités.

LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS)

Le 17 novembre 2011, la DIRECCTE a ainsi organisé un colloque consacré aux CHSCT face à la prévention des risques psychosociaux avec un succès tel qu'il sera renouvelé en 2012.



Tout au long de cette journée, de nombreux intervenants - membres de comités d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), représentants syndicaux, médecins du travail, inspecteurs du travail, consultants - autour de la question du recours à l'expertise par les CHSCT, dans le cadre de la prévention des RPS en entreprise.

LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS)

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont la première cause de maladies professionnelles reconnues.

Ils concernent quasiment tous les secteurs professionnels et sont multifactoriels ce qui rend la construction d'une prévention durable complexe et nécessite une approche pluridisciplinaire.

En Île-de-France, un groupe ressources pour la prévention des TMS est en place depuis 2007 au service des préventeurs, des agents de l'inspection du travail, des acteurs de la prévention dans les entreprises et dans les branches professionnelles.

L'année 2011 a plus particulièrement été consacrée au secteur de la grande distribution et un forum associant la DIRECCTE, l'ARACT, la CRAMIF et les services de santé au travail compétents a eu lieu le 16 novembre à la CPAM de Versailles. Il a permis

de faire connaître des initiatives franciliennes en matière de prévention des risques.

verbaux transmis aux procureurs de la République, principalement pour dissimulation d'emploi salarié.

2/ QUALITÉ ET EFFECTIVITÉ DU DROIT

L'inspection du travail contrôle également les autres aspects du travail qu'il s'agisse des salaires, de la durée du travail, du travail précaire (CDD, intérim, temps partiel) ou du fonctionnement des institutions représentatives du personnel par exemple.

Par ailleurs, les services des renseignements en droit du travail des 8 unités territoriales de la DIRECCTE d'Ile-de-France ont accueilli en 2011 près de 50 000 usagers, ont traité environ 140 000 appels et ont fourni 7500 réponses par écrit (lettres et courriels).

76 137 ruptures conventionnelles de contrats de travail ont été homologuées par les services des unités territoriales de la DIRECCTE.

Plus de 30 000 accords d'entreprise ou d'établissements ont également été enregistrés par ces mêmes services dont un tiers pour l'épargne salariale.

L'année 2011 a été marquée par des actions en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sur ce thème qui est un des axes du plan égalité d'accès à l'emploi et dans le travail signé par l'Etat, la Région et les partenaires sociaux dès 2009; un séminaire a été organisé sur ce sujet le 9 décembre 2011.

Il a été l'occasion de faire connaître la négociation en entreprises (1042 accords et 44 plans d'action), de diffuser des bonnes pratiques et de présenter l'accompagnement de la DIRECCTE IDF et de l'ARACT proposé aux acteurs de l'entreprise.

3/ LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL

Plus de 6000 contrôles spécifiques ont été opérés par les services de l'inspection du travail, seuls ou en collaboration avec d'autres services de contrôles (URSSAF...) en matière de travail illégal.

Ils ont concerné notamment les secteurs du bâtiment, des transports, des cafés-hôtels-restaurants et de l'événementiel, des spectacles, foires et salons.

Conformément au plan national de lutte contre le travail illégal 2010 2011, la lutte contre les fraudes transnationales a été développée et le contrôle du recours aux statuts spécifiques (stagiaires, bénévoles, auto entrepreneurs) a été renforcé.

L'ensemble des contrôles ont donné lieu à 446 procès

UT 75

Service Conventions et Accords Collectifs

4579 accords ont été déposés au cours de l'année 2011 auprès du service, et 3677 ont été enregistrés, en baisse par rapport aux années précédentes marquées par des mesures exceptionnelles (compte épargne temps, sur la prévoyance et l'emploi des seniors).

La négociation annuelle portant sur les salaires et le temps de travail est le thème majeur des accords déposés en 2011. Le thème droit syndical connaît une progression de 26%, il concerne plus particulièrement la durée et la prorogation des mandats. L'obligation de négocier sur les thèmes de la pénibilité et de l'égalité professionnelle a généré un dépôt de 225 accords et plans en décembre.

4/ DIALOGUE SOCIAL ET DÉMOCRATIE SOCIALE

La DIRECCTE a financé plusieurs initiatives favorables au dialogue social :

- Mise en place d'une commission paritaire locale dans les hôtels café restaurant à Paris le 13 janvier 2011, par la CFDT et le Synhorcat (syndicat professionnel).
- Projets visant à la création d'un CHSCT mutualisé dans le secteur « Services à la Personne » dans les Yvelines avec l'appui de l'ARACT ou de mise en place de délégués de site à la tour Montparnasse (Paris)
- Soutien à des actions visant le développement d'éléments accessoires au salaire (titres restaurants, CESU, mutuelle...) et d'accès à la formation pour les salariés les moins qualifiés portées par des structures de dialogue social existantes sur les territoires franciliens.

7226 décisions relatives à des demandes d'autorisation de licenciement de salarié protégé ont été prises par les inspecteurs du travail en Ile de France sur l'année 2011 soit 30% des décisions prises au niveau national (24 308 décisions).

UT 92

1ères rencontres intersyndicales sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sur le parvis de la Défense

Des travaux menés conjointement ont permis l'organisation de rencontres intersyndicales sur l'égalité professionnelle femmes/hommes qui se sont déroulées le 22 septembre 2011 au moment de la pause déjeuner sur le Parvis de la Défense dans un barnum. 80 représentants du personnel des entreprises des Hauts-de-Seine (52 femmes et 28 hommes) ont participé aux échanges, pour la plupart des représentants du personnel cadres (61%). Après des interventions notamment de la responsable de l'UT 92, Corinne CHERUBINI, et de Iulia SALA, chargée de mission à l'Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE), ainsi qu'un intermède théâtral destiné à illustrer la situation des femmes dans l'entreprise, les 80 représentants du personnel ont pu échanger en ateliers tant sur des questions relatives à la prise en compte de la parentalité dans l'entreprise que sur l'organisation et de la durée du travail. Cette opération s'est fait en lien avec la déléguée départementale aux droits des femmes.

UT 92

Main d'œuvre étrangère

En 2011, le service de Main-d'œuvre étrangère des Hauts-de-Seine a instruit 9614 dossiers contre 8098 en 2010 soit une augmentation globale de 19%.

L'augmentation de la charge a été particulièrement sensible sur les demandes d'introduction qui ont progressé de 26% notamment du fait du recrutement par les entreprises alto-séquanaises de salariés hautement qualifiés sur des métiers retenus au niveau national comme métiers en tension.

Progression importante aussi du nombre de salariés en mission (+15%) résultant pour l'essentiel d'une intensification du recours à la mobilité intra-groupe des grandes entreprises du secteur de La Défense notamment.

Ces évolutions traduisent des changements des politiques de recrutement des grandes entreprises de portée internationale qui recherchent de plus en plus des compétences spécifiques et/ou de haut niveau.

UT 93

Contrôle dans les zones aéroportuaires

Les 3 sections d'inspection compétentes ont engagé une nouvelle campagne de contrôle des engins de pistes en complément de celle toujours en cours depuis plusieurs années.

De nombreux contrôles et demandes de vérification de conformité aux règles de conception ont été effectués sur les chariots de manutention (bagageries, charlattes, tapis de bagages). En outre, de nombreuses mises en demeure ont été notifiées à l'égard des sociétés prestataires relatives à l'installation de vestiaires et salle de repli.

UT 91

Une reprise d'entreprise par les salariés

C'est une entreprise qui participe à la tradition industrielle de l'Essonne. Elle est la seule unité de production travaillant en héliogravure en France.

Depuis 2010, son avenir était compté, son produit phare devant être transféré dans une usine du groupe à l'étranger. Des regroupements d'activité ont été envisagés mais la reprise de l'entreprise a mis du temps à se concrétiser.

Finalement 80 salariés (sur les 116 présents) ont repris l'établissement en créant une SCOP.

Cette opération a été suivie et soutenue de façon active et unanime par l'ensemble des pouvoirs publics. La Direccte est intervenue dans le cadre des PSE annoncés pour dégager des solutions acceptables pour les salariés (mesures de reclassement, indemnités supra légales...) et pour apaiser les conflits.

L'UT 91 a facilité l'émergence de la SCOP en mettant en place des bilans de compétence pour l'ensemble des salariés de façon à dégager un plan de formation cohérent. Elle travaille également à la mise en relation de la SCOP naissante avec les entreprises du bassin pour assurer son financement et sa croissance grâce à l'intervention de la convention de revitalisation.

Entreprises, Economie, Emploi (Pôle 3E)

L'organisation du pôle 3E repose sur quatre piliers: le «Développement Economique, Compétitivité, International», les «Politiques de l'Emploi», le Service Régional de contrôle de la formation professionnelle, le «Fonds Social Européen». Sont également rattachés au pôle un conseiller spécial « tourisme » et un chargé de mission régional « intelligence économique ».

Le pôle 3E a pour mission d'améliorer l'efficacité du service public à l'emploi, de développer les compétences des salariés, de soutenir la création, l'innovation et le développement des entreprises, d'anticiper et d'accompagner les mutations économiques.

DÉPARTEMENT DES POLITIQUES DE L'EMPLOI (DPE)

LUTTER CONTRE LES SITUATIONS PRÉCAIRES PAR L'ACCÈS ET LE RETOUR À L'EMPLOI

La DIRECCTE assure le pilotage des politiques de l'emploi au nom du Préfet de région. Son partenariat étroit avec Pôle emploi mais aussi avec les autres acteurs de la politique de l'emploi (missions locales, PLIE, maisons de l'emploi, CAP EMPLOI) permet de mettre en œuvre au niveau régional et territorial les dispositifs de lutte contre les situations les plus précaires. L'approche territoriale a été particulièrement accentuée en 2011 par la mise en place des 23 services publics de l'emploi locaux (SPEL) couvrant la quasi-totalité de l'Ile-de-France qui ont permis de décliner des plans d'actions locaux prenant en compte les spécificités territoriales et regroupant l'ensemble des acteurs de l'emploi du territoire.

Actions en faveur des publics fragiles :

Afin de lutter contre le chômage de longue durée, 41 805 contrats aidés ont été signés en Ile-de-France dans le secteur non marchand et 5 886 dans le secteur marchand (CIE).

S'agissant de l'insertion professionnelle des publics particulièrement fragiles sur le marché de l'emploi, trois axes sont principalement soutenus :

1. La lutte contre l'illettrisme et les formations aux compétences clés :

Un plan régional de lutte contre l'illettrisme a été mis en œuvre afin d'assurer une meilleure articulation des dispositifs en Ile-de-France. Celui-ci se

termine en 2012 et son évaluation permettra de réfléchir à la poursuite de l'action dans les années à venir.

Le marché Compétences clés, lancé en 2010, s'est poursuivi sur 2011. Cofinancé par le FSE, il couvre l'ensemble des 8 départements d'Ile-de-France. En 2011, il a permis à 1 911 demandeurs d'emploi franciliens de bénéficier de modules de formation aux savoirs de base permettant de favoriser l'accès à l'emploi.



SÉMINAIRE INTERNE PÔLE 3E - 4 OCTOBRE 2011

2. L'insertion par l'activité économique :

496 structures (AI, EI, ETTI, ateliers et chantiers d'insertion) ont été conventionnées en 2011, pour un montant de près de 20 millions d'euros; elles ont permis l'accompagnement de 2 851 personnes en difficulté.

L'accord national entre l'Etat, Pôle emploi et les têtes de réseaux de l'IAE a été décliné au niveau régional et signé le 8 novembre 2011.

3. L'action en faveur de l'insertion professionnelle des personnes handicapées :

Le Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (Prith) a été élaboré en 2011 et ses premières actions interpartenariales pour faciliter l'accès à la formation et à l'emploi, la sensibilisation des employeurs et le maintien dans l'emploi des travailleurs franciliens handicapés ont été déployées. Ces actions sont menées en lien direct avec l'AGEFIPH Ile-de-France. Un site internet dédié a été déployé.

Action Handicap:

- 62 entreprises adaptées agréées
- 8 entreprises adaptées conventionnées
- Près de 1 600 adaptations au poste de travail (près de 22 millions d'euros)
- Plus de 12 000 travailleurs handicapés accompagnés par les CAP emploi.

Enfin, la DIRECCTE met également en œuvre d'autres dispositifs d'accès à l'emploi :

- Accompagnement pour la création et reprise d'entreprise (Nacre), qui a bénéficié à plus de 4 000 demandeurs d'emplois en 2011;
- Dispositifs locaux d'accompagnements (DLA); ils permettent de développer et/ou sécuriser l'emploi associatif. 694 structures franciliennes en ont bénéficié en 2011;
- Formations en direction du public détenu, pour près de 1M€, afin de favoriser leur réinsertion professionnelle.

Actions en faveur des jeunes :

105 000 contrats d'alternance ont été conclus (60 800 contrats d'apprentissage et 44 700 contrats de professionnalisation). Le contrat d'objectifs et de moyens (COM) a été signé pour cinq ans avec la Région en novembre 2011. Il prévoit une contribution annuelle de 65 millions d'euros de chacun des deux signataires, soit un objectif de 170 000 jeunes en alternance dont 118 000 apprentis.

La DIRECCTE a également soutenu l'activité des 81 missions locales pour un montant de 24 millions d'euros. Elles ont accueilli et accompagné 107 500 jeunes en demande d'insertion et permis 28 600 entrées en contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)

Les 8 Écoles de la Deuxième Chance sont désormais implantées sur 20 sites. 4, 2 millions de crédit Etat et 2 millions de FSE ont été octroyés par la Direccte. Les E2C ont accueilli plus de 3 000 jeunes franciliens au total en 2011.

En outre, 3750 places en contrat d'autonomie ont été allouées à six départements d'Ile-de-France afin de permettre à des jeunes des quartiers prioritaires de bénéficier d'un accompagnement renforcé vers l'emploi.

Enfin, fin 2011, la Direccte avec les partenaires sociaux, Pôle emploi et l'APEC ont décliné l'accord national interprofessionnel (ANI) du 7 avril 2011 qui prévoit l'accompagnement de jeunes décrocheurs (dont 3 100 jeunes par les missions locales franciliennes pour un budget total de 4,6 millions).

ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ET LEURS SALARIÉS DANS LE CADRE DES MUTATIONS ÉCONOMIQUES

La convention Etat, Région et partenaires sociaux concernant les actions concertées pour la sécurisation des parcours et la consolidation de l'emploi a

permis de mobiliser l'ensemble des acteurs régionaux sur des interventions spécifiques au bénéfice de secteurs d'activité ou d'entreprises impactés par les mutations économiques. Au titre de cette convention, en deux ans, ce sont plus de 1 500 salariés de plus de 300 TPE-PME qui ont été soutenus pour un budget global de 13 millions d'euros. Une nouvelle convention a été signée le 28 septembre 2011 par l'ensemble des partenaires.

En 2011, un effort particulier a été consenti afin de développer la GPEC territoriale, un plan d'action régional a été validé et partagé lors d'un séminaire régional en mai 2011. 4 contrats d'études prospectives territoriales ont été réalisés afin de développer des actions de GPECT sur les territoires de Corbeil-Evry, de la Vallée de la Seine dans les Yvelines, de Melun-Sénart et d'Argenteuil-Bezons.

Six plans filières ont été accompagnés, portés principalement par des pôles de compétitivité.

La veille sur les Plan de Sauvegarde de l'emploi (PSE) a par ailleurs été renforcée compte tenu du contexte économique de 2011.

Le contrat de sécurisation professionnelle a été mis en place en lien avec Pôle emploi, 20 300 entrées ont été réalisées (y compris en CTP)

Enfin, 42 conventions de revitalisation ont été signées en 2011 et 80 étaient en cours.

Les 23 Maisons de l'emploi franciliennes ont été conventionnées pour 4 ans dans le cadre d'un nouveau cahier des charges où le volet « accompagnement des mutations économiques » a toute sa place. Elles ont renforcé leur lien avec les entreprises de leur territoire.

La DIRECCTE accomplit ses missions avec un réseau de partenaires. Pour améliorer l'efficacité de ce réseau, un important travail d'animation et de pilotage est mis en œuvre. La DIRECCTE participe à l'animation de différentes structures et instances autour d'objectifs communs. Parmi elles :

- le Comité de coordination régional emploi formation professionnelle (CCREFP);
- le Service public de l'emploi régional (SPER);
- le réseau des acteurs de la filière touristique.

Elle négocie et copilote un certain nombre de conventions et d'accords signés avec ses partenaires. (la Région, Pôle emploi, les partenaires sociaux...)

Comme chaque année, a été à nouveau élaborée la convention régionale entre l'Etat et Pôle emploi dans laquelle 4 axes de progrès ont été fixés :

1. Renforcer la territorialisation de l'offre de service du SPE

2. Accélérer le déploiement du schéma immobilier pluriannuel de Pôle emploi
3. Renforcer l'accompagnement des publics prioritaires de la politique de l'emploi
4. Contribuer au développement économique et à l'accompagnement des mutations économiques et à la mise en œuvre du CSP.

LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN (FSE)

Le FSE amplifie l'action des politiques nationales de l'emploi en finançant des projets autour de quatre axes qui s'inscrivent dans les orientations des politiques européennes et nationales et de la stratégie régionale définies en matière d'emploi, de formation et d'inclusion :

1. Adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques.
2. Accès à l'emploi des demandeurs d'emploi.
3. Cohésion et inclusion sociale, lutte contre les discriminations.
4. Capital humain, mise en réseau, innovation et transnationalité.

La dotation financière de la région Ile-de-France au titre du PO FSE 2007- 2013 s'élève à **527M€**. Cette dotation se partage entre des crédits d'intervention (cf. 4 axes précités) à hauteur de **508,1M€** et des crédits d'assistance technique à hauteur de **18,9M€** (axe 5).

Au total sur les 5 axes du programme, le taux de programmation était au 01 décembre 2011 de 104,32%, l'Ile-de-France étant au 3ème rang sur les 22 régions. Le constat est donc celui d'une très bonne dynamique de programmation du FSE en Ile-de-France.

A titre d'exemple, dans le contexte de crise économique et en déclinaison de projets de la convention Etat - Région - Partenaires sociaux du 16 avril 2009 renouvelée le 28 septembre 2011, les OPCA ont fortement mobilisé le FSE au titre de l'axe 1. Les actions cofinancées visent prioritairement le maintien dans l'emploi des salariés les plus exposés (premiers niveaux de qualification, en contrats précaires, seniors, TPE / PME, en période d'activité partielle) et le développement de l'acquisition des compétences et de qualifications nouvelles et transférables permettant de faciliter les mobilités professionnelles. Ces actions ont été développées en 2011 et l'objectif sera d'amplifier ce développement autant que possible en 2012.

UT 77

Egalité entre les femmes et les hommes

Un groupe d'une dizaine d'entreprises s'est engagé depuis fin 2010 dans une démarche expérimentale proposée par l'UT avec l'appui par l'ARACT. Cet accompagnement a pris la forme de sessions interentreprises (lutter contre les stéréotypes, élaborer le rapport de situation comparée, actions en faveur de la mixité, ...) et de rencontres individuelles en entreprise par l'ARACT pour celles qui le souhaitent entre février et novembre 2011.

L'ensemble des entreprises a établi un plan d'actions de qualité, conforme aux exigences du décret et de la circulaire parus en 2011 et toutes ont conclu ou sont engagées dans la négociation d'un accord collectif en faveur de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

LE SERVICE RÉGIONAL DE CONTRÔLE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (SRC)

Le SRC a poursuivi ses missions de contrôle et d'enregistrement dans le domaine de la formation professionnelle.

Dans le cadre de sa mission d'information des usagers, des matinées d'information collectives ont été organisées à partir du 2ème trimestre.

La liste régionale des prestataires chargés de la réalisation des bilans de compétences a été établie, elle compte 690 centres en 2010, regroupe les listes arrêtées par les organismes collecteurs agréés au

Les réalisations 2011

- 3 228 enregistrements de nouveaux prestataires
- 339 contrôles ciblés portant sur une masse de 483 M€
- 25 opérations FSE contrôlées

Les contrôles ont abouti à un redressement de l'ordre de 3 M€.



RÉALISATION D'UN FORUM POUR L'EMPLOI DES JEUNES AU STADE DE FRANCE AVEC 80 ENTREPRISES PROPOSANT 4 000 OFFRES D'EMPLOI ET LA PARTICIPATION DE 5 000 JEUNES

UT 94

Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)

En déclinaison de la convention régionale tripartite pour la sécurisation des parcours professionnels, l'UT 94 et le Conseil Général 94 s'étaient associés dans un appel à projets pour la mise en place de structures de proximité qui permettront aux TPE/PME de bénéficier d'une offre de conseil et d'un accompagnement individualisé en matière de ressources humaines et de formation afin de professionnaliser les salariés en lien avec les perspectives de développement de l'entreprise (GPEC anticipatrice). L'action vise 75 entreprises bénéficiaires et 50 salariés hors entreprises bénéficiaires, elle est mise en place par le CBE sud Val-de-Marne.

Une convention avec la CGPME vise à sensibiliser 5 000 TPE ou PME (45 000 salariés) à une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ou à les accompagner en leur permettant de bénéficier d'un appui individualisé par un cabinet spécialisé. L'AGEFOS-PME, le Conseil général participent financièrement à ces actions.

La participation de l'Etat (UT 94) pour l'ensemble des conventions de GPEC est d'environ 45 000€.

UT 95

Outil-Ages RH et Trophées Trajectoires

L'Unité territoriale du Val d'Oise, en 2011 - 2012, a souhaité renforcer la dimension européenne de son Plan d'Action Départemental en faveur du maintien et du retour à l'emploi des seniors, nommé « Toutes les générations en entreprise, avec l'Europe, les Acteurs du Val d'Oise s'engagent » dans le cadre de la préparation et la mise en œuvre de L'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations.

Elle a souhaité partager les résultats de ses travaux et enrichir sa dynamique partenariale par une coopération transnationale avec des organisations de quatre Etats membres et deux réseaux européens déjà engagés sur ce sujet.

La stratégie est concentrée autour de deux dispositifs majeurs : Outil-Ages RH et Trophées Trajectoires qui récompensent les meilleures initiatives des entreprises dans ce domaine. Cette phase du plan d'action initiée en 2011 s'achèvera par une conférence européenne de présentation de l'outil de sensibilisation à destination des managers et la remise des TROPHEES Européens fin 2012.

UT 78

Séminaire de formation et de sensibilisation sur les contrats en alternance

Mieux outiller les acteurs locaux de l'alternance par une formation, tel était l'objectif de ce séminaire. L'enjeu était d'harmoniser le niveau de connaissances des contrats en alternance entre les différents prescripteurs (conseillers en mission locale, conseillers Pôle Emploi, développeurs de l'alternance, maisons de l'emploi, CIO...).

La chambre des métiers et la chambre du commerce et de l'industrie, le service académique de l'inspection de l'apprentissage et la DIRECCTE (UT 78) se sont coordonnés afin de détailler chaque aspect de ces contrats: aspects réglementaires, caractéristiques des contrats et mise en œuvre, suivi pédagogique... Ainsi que les mesures annoncées le 1er mars 2011 (aides financières à l'embauche, assouplissement administratif dans l'enregistrement des contrats de professionnalisation, carte des étudiants des métiers...).

titre du CIF (au nombre de 14 en Ile-de-France).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMPÉTITIVITÉ, INTERNATIONAL (DECI)

ASSURER UN ENVIRONNEMENT PROPICE À L'INNOVATION ET À LA COMPÉTITIVITÉ

En 2011, la DIRECCTE a poursuivi sa politique de soutien en faveur des pôles de compétitivité franciliens et des filières prioritaires du Contrat de Plan Etat Région retenues comme stratégiques dans le cadre des Etats Généraux de L'Industrie. Au-delà de la mobilisation du FEDER et de l'accompagnement des projets de R&D collaborative des pôles, la DIRECCTE a contribué à l'élaboration des projets d'investissements d'avenir (audition des porteurs de projets et instruction des dossiers) et à la mise en œuvre de plans filières pour développer la compétitivité des PME au travers d'actions de développement à l'international, de soutien à l'innovation, de définition de leur stratégie de financement et de gestion des compétences.

Les plans santé et éco-industries ont notamment émergé. La deuxième phase du plan filière mécanique a été lancée.

Dans le cadre de la stratégie régionale de l'innovation, les travaux de diagnostic partagé entre l'Etat et la Région ont permis de définir trois priorités d'intervention : renforcer l'efficacité des transferts de technologies et faciliter le parcours des entrepreneurs innovants, favoriser les interactions entre les grands pôles d'innovation et l'ensemble des territoires de la Région, conforter l'Ile-de-France comme région leader pour la prise en compte des grands enjeux technologiques, environnementaux et sociétaux comme moteur de l'innovation. Un comité de pilotage stratégique s'est réuni pour acter ces orientations et poursuivre la concertation entre les acteurs franciliens sur la thématique de l'innovation.

Les visites d'entreprises ont concerné les PME des pôles de compétitivité ou filières stratégiques franciliennes, les entreprises exportatrices ou désireuses de s'orienter vers l'international, les entreprises du patrimoine vivant, les PME à fort potentiel de croissance, les établissements de taille intermédiaire (ETI), les entreprises rencontrées pour la préparation des assises régionales et nationales de la simplification administrative, celles ancrées sur les terri-

toires de projet du Grand Paris.

La DIRECCTE IDF a installé dans chaque département un correspondant PME, interlocuteur chargé d'orienter les dirigeants d'entreprises dans leur projet de développement et de faciliter la résolution des litiges que ces derniers peuvent rencontrer avec les administrations de l'Etat. Un groupe de travail avec l'ensemble des partenaires du développement économique a avancé sur la constitution d'outils régionaux, un portail web, <http://www.portail-entreprises-idf.fr>, regroupant et mettant en cohérence les ressources Web déjà existantes a été mis en place.

De même, des référents personnalisés pour les chefs d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et des PME de croissance (pépites), permettent, au sein de la DIRECCTE de répondre aux besoins spécifiques de ces entreprises à fort potentiel.

- 86 sollicitations pour le dispositif correspondant PME
- 830 visites d'entreprises réalisées par les chargés de mission
- 171 ETI et pépites rencontrées pour un accompagnement personnalisé

Il est impliqué dans le pilotage des actions de revitalisation et du fonds Revital'emploi qui permet de flécher une part des contributions de revitalisation vers le capital-amorçage. Ce fonds est à ce

jour doté de plus de 4M€.

Sur le champ de l'anticipation des mutations de l'économie, le déploiement d'infrastructures à très haut débit (THD) constitue un enjeu crucial pour la compétitivité et l'aménagement numérique de la France. Le programme national très haut débit mobilise 2 milliards d'euros au titre de l'économie numérique. Dans ce cadre, la DIRECCTE d'Ile-de-France accompagne le déploiement du THD en participant notamment à l'élaboration des schémas directeurs territoriaux d'aménagement numérique (SDTAN).

Dans le cadre de la stratégie de cohérence régionale (SCORAN), des ateliers, auxquels la DIRECCTE a participé, se sont déroulés notamment concernant des services et des usages numériques dont le développement est à lier avec la généralisation du THD.



Le déploiement de celui-ci, notamment dans les futurs clusters, constitue un enjeu fort pour l'émergence et l'attractivité du Grand Paris.



L'enjeu est d'accompagner la mise en place du Grand Paris pour faire en sorte que son développement ne soit pas freiné par l'inadéquation des ressources humaines aux nouveaux besoins de la Région Capitale, mais également de permettre aux actifs franciliens de tirer pleinement profit de la dynamique économique et territoriale du Grand Paris.

En 2011, les équipes de la DIRECCTE ont été particulièrement mobilisées, en association avec les Unités territoriales et l'appui du service études statistiques évaluation, pour réaliser des notes d'enjeux relatives aux accords cadres des Contrats de Développement Territorial, produire des fiches d'attractivité portant sur les territoires les plus stratégiques du Grand Paris et participer aux différents groupes de travail pilotés par la Préfecture d'Ile-de-France.

La DIRECCTE a par ailleurs défini les contours de l'appel à projets qu'elle a lancé en début d'année 2012 auprès notamment des filières professionnelles et des acteurs territoriaux pour faciliter la mise en œuvre de projets d'accompagnement et d'anticipation à l'émergence du Grand Paris.

PRÉSERVER UNE ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ DYNAMIQUE

Le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce a pour objectif d'accompagner les évolutions de ces secteurs d'activité en se recentrant sur les territoires où ces activités sont en situation de fragilité, sur les aides aux entreprises, et en visant les projets exemplaires où le soutien public apparaît significatif.

Depuis le 1er janvier 2011, la DIRECCTE s'est vue confier la maîtrise du dispositif : instruction des demandes de subvention et suivi de la gestion administrative et financière des opérations, l'instruction finale du dossier étant faite par la DGCIS et la décision d'attribution de subvention signée par le ministre en charge du commerce et de l'artisanat dans la limite des crédits disponibles. La DIRECCTE a ainsi instruit 79 dossiers pour un montant estimatif de subventions de 6,375 M€.

L'INTERNATIONAL

Par le biais de visites d'entreprises, la DIRECCTE assure la promotion de la politique du gouvernement en matière de soutien aux exportations et des outils d'intervention qui y sont associés. Elle anime et coordonne les actions des acteurs locaux du commerce extérieur. Elle apporte son analyse sur le volet international des plans filières des pôles de compétitivité franciliens. Elle élabore, en lien avec les partenaires économiques locaux, des actions collectives répondant aux problématiques des PME/PMI à l'international.

En 2011, avec l'ensemble des partenaires de l'Equipe de France de l'Export, la DIRECCTE a notamment participé à 90 réunions de mise en œuvre, suivi et coordination des acteurs régionaux et d'évaluations des dispositifs d'appui aux PME. 60% de ces événements ont concerné des réunions des comités des Conseillers du Commerce Extérieur de la France.

La DIRECCTE a :

- émis 130 avis sur les nominations des CCEF
- initié 320 contacts avec les entreprises pour promouvoir leur développement international dont 196 se sont traduits par des visites
- instruit 366 dossiers dans le cadre des procédures publiques d'aides à l'internationalisation des entreprises

Les 8 départements d'Ile-de-France comptabilisaient, en 2011, 723 Conseillers du Commerce Extérieur, soit 45 % du nombre total des CCE de la métropole. Les comités départementaux sont dans l'ensemble très dynamiques en matière de parrainage des PME à l'international et dans la formation des jeunes étudiants d'écoles de commerce, d'universités, IUT et BTS.

- 29 mars 2011 : Assises régionales de la simplification
- 6 juillet 2011 : Lancement du plan filière éco-activités
- 1er décembre 2011 : 1er Comité stratégique de filière régional aéronautique
- 8 décembre 2011 : 1er Comité stratégique de filière régional automobile le 8 décembre

Concurrence, consommation et métrologie (Pôle C)

LUTTER CONTRE LES PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES (PAC) ET LES PRATIQUES RESTRICTIVES DE CONCURRENCE (PCR)

La Brigade interrégionale des enquêtes de concurrence (BIEC) de Paris a relevé 109 indices de pratiques anticoncurrentielles.

- 16 enquêtes réalisées sur les pratiques anticoncurrentielles, soit 20,5% des enquêtes nationales
- 280 entreprises visitées pour les délais de paiement et de facturation

Par ailleurs, des actions significatives ont été menées dans le secteur de la sous-traitance automobile, BTP et aéronautique, ainsi que dans le secteur des fruits et légumes, notamment pour vérifier l'application de la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (LMAP).

PROTÉGER LES CONSOMMATEURS ET VEILLER À LA SÉCURITÉ DES PRODUITS ET DES SERVICES

PILOTAGE ET AIDE À L'ENQUÊTE

Les relations entre les structures régionales (DIRECCTE, DRIAAF et DDPP) fixées par un protocole tripartite qui précise les missions de chaque structure (et, pour la partie alimentaire, le mode de copilotage) se sont déroulées harmonieusement et dans le respect dudit protocole.

Sous l'autorité des Préfets de département, les DDPP (directions départementales de protection des populations) de la région Ile-de-France ont réalisé 39 000 visites en 2011. Ces enquêtes ont donné lieu à 2029 procès verbaux. 58,9 % des demandes d'enquête ont été traitées en moins de 60 jours, (58,3 % en 2010) et 93 % des demandes d'information en moins de 10 jours (89 % en 2010) ce qui traduit une baisse significative des délais de traitement des dossiers.

La région Ile-de-France a participé à 375 enquêtes nationales (plans de surveillance sur les produits alimentaires, contrôle de la sécurité des jouets, délais de paiement entre entreprises, soldes, etc.)

et 31 enquêtes régionales (agences de voyage, sécurité des produits électriques, etc.)

L'année a été marquée par l'accident nucléaire de Fukushima qui a entraîné un plan de contrôle à l'importation avec analyse libératoire. Cela a mobilisé fortement la DDPP93 ainsi que l'inspecteur technique régional du pôle C. 234 prélèvements ont été effectués, 2 non conformes seules décelées à ce jour dans l'Union Européenne.

BRIGADE INTERRÉGIONALE D'ENQUÊTE DES VINS ET SPIRITUEUX (BIEV)

La BIEV Paris couvre 6 régions (21 départements). Elle a réalisé 218 contrôles.

Son action a porté essentiellement sur les marchés parallèles (économie souterraine), le suivi des filières des produits œnologiques et chimiques et le contrôle à l'importation des vins et spiritueux.

Suite à une alerte européenne, le contrôle du circuit d'importation et de commercialisation de bentonite (clarifiant pour le vin) contaminée par du plomb et de l'arsenic a été réalisé sur plusieurs départements. Elle joue un rôle important d'information et de conseil vis à vis des élaborateurs ou des distributeurs de boissons alcoolisées diverses de cette large zone.

MÉTROLOGIE LÉGALE

Dans le cadre de la surveillance des 200 organismes agréés pouvant intervenir en Île-de-France, le service métrologie a réalisé 25 audits et 98 visites de surveillance approfondies de société, et plus de 310 actions de supervisions inopinées sur le terrain. En plus des surveillances régulières par les agents du service, 3 opérations de surveillance ciblées de détenteurs d'instruments ont été réalisées dans les domaines des chronotachygraphes sur camions de transport, des instruments de pesage chez les ferrailleurs et dans l'industrie agro-alimentaire.



RÉUNION DU PÔLE C AVEC LA DRIAF ET LES DDPP - 6 OCTOBRE 2011

Soutenir l'action des services (secrétariat général)

RESSOURCES HUMAINES ET DIALOGUE SOCIAL

2011 a été la première année opérationnelle pleine de la DIRECCTE Ile-de-France et donc une année où les équipes RH ont été particulièrement sollicitées par l'accueil en gestion de personnels d'horizons différents. Cette intégration s'est déroulée pour l'ensemble des agents sans aucune rupture de gestion. Parallèlement, l'équipe régionale a assuré l'accompagnement du déménagement de l'unité régionale et d'une partie de UT 75 au « millénaire » à Aubervilliers tout en assurant les grandes campagnes de gestion annuelle (primes, tableaux d'avancement,...).

- Le dialogue social :

Le dialogue social a été marqué par la tenue de 5 CTR, de 3 CHSCT Millénaire, de CHSCT locaux, de la mise en place de comité de suivi RH Millénaire et d'échanges réguliers avec les organisations syndicales.

- La formalisation des procédures pour tous publics avec les pôles et les UT :

La mise en place de la DIRECCTE a été l'occasion de fixer les procédures avec les pôles et UT et plus particulièrement pour ce qui se rapporte aux aspects les plus importants du domaine des RH (notation, primes, ...).

- La formation :

Au titre de la formation professionnelle 8335 jours stagiaires ont été réalisés au profit de 1005 agents de la Direccte soit 60% des effectifs. Dans le cadre du plan régional de formation, ce sont 191 sessions de formation collectives, 91 formations individuelles et 10 bilans de compétences qui ont été organisées.

- Formation statutaire:
2 966 jours stagiaires pour 40 agents.

- Formation continue:
4417 jours stagiaires pour 904 agents
- Préparations concours et examens professionnels:
133 agents dont 17 catégorie A, 55 catégorie B et 61 catégorie C

- Formation hygiène et sécurité:
113 agents, soit 7% des effectifs

MOYENS GÉNÉRAUX ET INFORMATIQUE ET SYSTÈME D'INFORMATION (DOCUMENTATION)

2011 a vu le déploiement de marchés nationaux et régionaux comme la téléphonie mobile et fixe, les consommables informatique, les fournitures de bureau, les carburants, la flotte automobile et la reprographie.

La mise en oeuvre des procédures opérationnelles s'effectue en collaboration avec les secrétaires généraux des UT.

SERVICE BUDGÉTAIRE ET FINANCIER

Le service budgétaire et financier a été la cheville ouvrière du déploiement de CHORUS au sein des services, en plus de ses activités traditionnelles d'élaboration et de suivi des budgets et de préparation des dialogues de gestion en lien avec les pôles. Il a assuré toute l'interface avec la DRFIP et l'ensemble des services gestionnaires de la Direccte : allocation des ressources, validation des opérations financières (engagements et paiements) et mise à disposition des restitutions comptables et des reporting financiers.

Les crédits sont répartis comme suit:

BOP 102 - Accès et retour à l'emploi: 193,8 M€

BOP 103 - Accompagnement des mutations économiques, sociales et démographiques: 33,8 M€

BOP 111 - Santé, sécurité au travail: 0,45 M€

BOP 134 -développement des entreprises et de l'emploi - industrie : 2,98 M€

BOP 134 -développement des entreprises et de l'emploi - CCRF: 0,99 M€

BOP 223 -Tourisme: 0,11 M€

BOP 155 - Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail - fonctionnement: 6,23 M€

BOP 155 - Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail - masse salariale : 85,25 M€

BOP 333 - « Moyens mutualisés des administrations déconcentrées » : 18,36 M€

Etudes, Statistiques et évaluations (SESE)

UN SERVICE CONSACRÉ AUX ÉTUDES, STATISTIQUES ET ÉVALUATION DES POLITIQUES MISES EN ŒUVRE

La DIRECCTE dispose d'un service d'études pour éclairer l'action de ses services et de ses partenaires. Elle diffuse aussi, pour un plus large public, une série de publications régulières : les données mensuelles sur le marché du travail, un « Bref » trimestriel d'analyse sur le marché du travail, des chiffres clés annuels sur l'ensemble des champs relevant de sa compétence, ainsi que des « Brefs » thématiques proposant une synthèse de la situation régionale sur divers sujets d'actualité. Parmi les numéros publiés en 2011 : la négociation collective d'entreprise ; les accidents du travail ; l'emploi des seniors ; les structures d'insertion par l'activité économique. Elle a également beaucoup développé ses collaborations avec les autres organismes et services d'études régionaux : Insee, services d'études du Conseil régional et de la CCIP, GIP-CARIF, Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU), Atelier parisien d'urbanisme (APUR).

BREF ILE-DE-FRANCE
 Bulletin trimestriel d'informations de la DIRECCTE sur le marché du travail
 Données régionales de entreprises, de la croissance, de la consommation, de travail et de l'emploi de la région

Le marché du travail français connaît une situation délicate au cours de l'automne 2011, comme au cours des deux dernières années.

Les perspectives de croissance restent faibles et les besoins de financement sont élevés. Le secteur privé est en recul, ce qui a entraîné une baisse de la demande de main-d'œuvre. Les entreprises ont donc réduit leurs embauches et augmenté les départs. Les licenciements ont augmenté, ce qui a entraîné une hausse du chômage.

LES CHIFFRES DE NOVEMBRE 2011 DE L'ÎLE-DE-FRANCE
 Evolution de l'emploi (DCE) : +0,4 %
 Evolution de l'emploi (DCE) : +0,4 %
 Evolution de l'emploi (DCE) : +0,4 %
 Evolution de l'emploi (DCE) : +0,4 %

BREF Thématique
 Données régionales de entreprises, de la croissance, de la consommation, de travail et de l'emploi de la région

LES CONVENTIONS DE REVITALISATION EN ÎLE-DE-FRANCE (2004-2011)

PRINCIPAUX RESULTATS

Depuis l'entrée en vigueur de l'obligation de revitalisation, les entreprises ont procédé à des restructurations importantes ont entraîné une responsabilité spécifique sur une partie des licenciements.

Certes leur responsabilité sociale va au-delà de leurs actions, à leur capacité de contribuer à la création d'emplois et au développement de l'emploi pour répondre aux défis territoriaux de leur restructuration.

En Île-de-France, les projets retenus dans le cadre de la revitalisation ont touché un grand nombre d'entreprises, surtout au plus près des besoins et des enjeux des territoires.

Les dynamiques partenariales impulsées par la revitalisation, contribuent à renforcer la capacité des territoires à s'adapter aux mutations économiques, elles offrent l'opportunité de construire des stratégies de développement tout cohérentes d'entreprises.



DIRECCTE Île-de-France
 DEMANDES D'EMPLOI INSCRITES ET OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI EN ÎLE-DE-FRANCE EN JUIN 2012

Evolution de l'emploi inscrit et de la offre de 2007 à 2012

En juin 2012, le nombre de demandes d'emploi inscrites a augmenté de 10,1 % par rapport à la fin mai 2012 (+1,7 % par rapport à la fin mai 2011).

En juin 2012, le nombre de demandes d'emploi inscrites a augmenté de 10,1 % par rapport à la fin mai 2012 (+1,7 % par rapport à la fin mai 2011).

En juin 2012, le nombre de demandes d'emploi inscrites a augmenté de 10,1 % par rapport à la fin mai 2012 (+1,7 % par rapport à la fin mai 2011).

Demandes d'emploi inscrites en Île-de-France (en milliers)	Offres collectées par Pôle emploi (en milliers)	Ratio Offres/Demandes
2007	100	1,00
2008	105	1,05
2009	110	1,10
2010	115	1,15
2011	120	1,20
2012 (juin)	125	1,25

Faire connaître la DIRECCTE et ses missions

La DIRECCTE a organisé, avec ses partenaires, 7 manifestations thématiques (Journée du maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés, Semaine de l'Europe, Séminaire sur la Loi de modernisation de l'économie (LME), présentation des études « Enjeux & défis de l'industrie », séminaire sur l'accès des PME à la commande publique, lancement du plan Automobile renforcé) et a soutenu diverses manifestations dont le Paris Région Innovation Tour (PRIT). Elle a également publié 6 monographies : Robotique, Nanotechnologies, Plateformes aéroportuaires de Roissy, Ecotechnologies, Energie, Entreprises de taille intermédiaire, Industrie des rencontres et événements professionnels.

UT Paris (75)

Adresse physique:

19, rue Madeleine Vionnet
93 300 Aubervilliers

Adresse postale:

35, rue de la gare, CS 60003
75 144 Paris cedex 19
01 70 96 20 00

UT Seine-et-Marne (77)

Cité administrative - 20, quai H. Rossignol
77 011 Melun cedex
01 64 41 28 59

UT Yvelines (78)

Immeuble «La Diagonale»
34, avenue du centre
78 182 St Quentin en Yvelines cedex
01 61 37 10 00

UT Essonne (91)

523, place des Terrasses de l'Agora
91 034 Evry cedex
01 60 79 70 00

UT Hauts-de-Seine (92)

13, rue de Lens
92 022 Nanterre cedex
01 47 86 40 00

UT Seine-Saint-Denis (93)

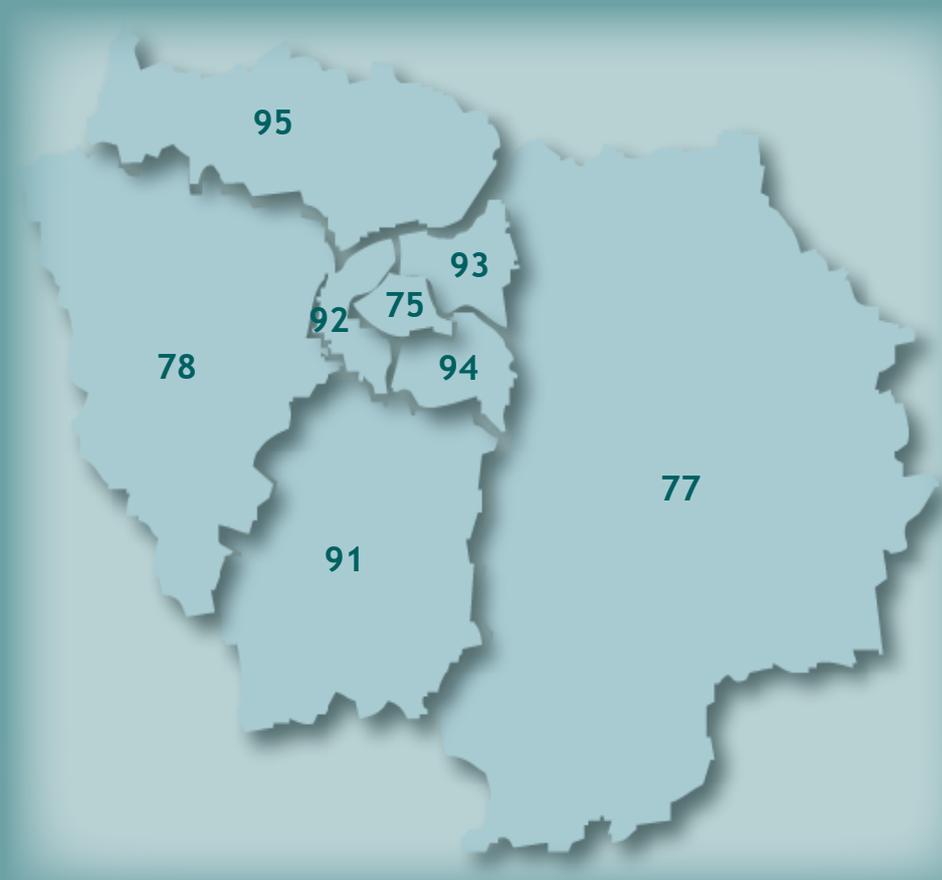
1, avenue Youri Gargarine
93 016 Bobigny cedex
01 40 60 53 00

UT Val-de-Marne (94)

Immeuble Le Pascal
7, avenue du Général de Gaulle
94 007 Créteil cedex
01 41 60 53 00

UT Val-d'Oise (95)

Immeuble Atrium
3, boulevard de l'Oise
95 014 Cergy-Pontoise cedex
01 34 35 49 49



DIRECCTE ILE-DE-FRANCE

DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES,
DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

19, rue Madeleine Vionnet
93 300 Aubervilliers
01 70 96 13 00